

Liaisons SOS Loire vivante

n°79
juillet/août 2025
ENTRE
NOUS

ÉDITO



SOS Loire Vivante



Membre



ÉCOLOGIE BASHING - DU CONTREVENT A LA RIPOSTE

Ce n'est pas que nous ne l'avions pas vu venir, mais il est tout de même surprenant de constater à quelle vitesse les progrès durement acquis en matière de protection de l'environnement sont remis en question, voire annulés.

Dans une sorte de politique de l'autruche, de nombreux responsables politiques et citoyens refusent de reconnaître les dangers parfois effrayants du changement climatique et préfèrent maintenir le statu quo, se résigner ou même faire marche arrière plutôt que d'explorer de nouvelles voies. Les groupes anti-écologie, tant au sein du monde politique français et ailleurs que parmi les lobbyistes représentant divers intérêts, poussent comme des champignons.

Le business anti-écologie bat son plein et aveugle de nombreux citoyens inquiets, qui deviennent ainsi une proie facile pour les populistes issus principalement de la droite et de l'extrême droite. Et cela s'étend à l'échelle européenne.

En Haute Loire ça ne vole pas haut - il y a du plomb dans l'aile

Incroyable mais vrai, deux des anti-écologistes sont originaires de la Haute-Loire, terre de haute lutte de la Loire vivante. Les deux Laurent (Duplomb le sénateur et Wauquiez le député) sont particulièrement virulents : l'un veut notamment supprimer purement et simplement l'Office national

de la biodiversité (OFB) et l'autre déréglementer l'agriculture et autoriser à nouveau les substances toxiques interdites. L'Agence Bio est également sur la liste noire, et pourquoi pas les Agences de l'eau ?

Quel contraste, quelle honte pour de nombreux habitants altiligériens !

Après de longues années et des mois de consternation, une résistance commence toutefois à se former dans toute la France.

2 Millions signatures contre la loi Duplomb en 18 jours ! Ça fait du bien !

De nombreux citoyens, signataires ou non, ont une longueur d'avance sur certains politiciens et autres détenteurs du pouvoir. Ils ont un grand avantage : leurs pensées sont libres et ne sont pas soumises à la pression de divers lobbies issus du monde du profit à court terme.

Les citoyens et associations engagés pour la démocratie et une planète vivante, ont le devoir et le pouvoir d'éteindre ce feu rampant et dangereux en exerçant leurs droits et en pratiquant une démocratie responsable. Le plus rapidement possible, avant qu'on ne leur mette un bâillon et qu'on ne restreigne la liberté d'expression. La vraie liberté d'expression responsable, loin de la diffusion effrénée de « fake news » et autres.

Si cela échoue, le contrevent à l'écologie pourrait se transformer en un feu dévastateur attisé par la peur, l'ignorance et des manipulateurs bien masqués. Attention !

La riposte c'est maintenant ! Créons des alliances, concentrons-nous sur l'essentiel, laissons tomber les petites querelles, voyons grand et loin et battons-nous à tous les niveaux pour les solutions qui n'attendent qu'à être appliquées et soyons porteurs de messages d'espoir !

Nous, nous nous engageons sans faille pour les rivières et l'eau. D'autres luttent pour des causes tout aussi importantes. Mais tous, nous sommes unis par une conviction : celle d'une planète vivante pour demain !

Roberto Eppler, Président

Agir en justice : ça marche !

Nous venons de gagner sur trois dossiers ! (page 2)

*

Suivez nos projets et campagnes sur nos pages Web :

* Montpezat, combien d'eau pour la Loire et l'Ardèche ? * Protéger la Haute Vallée de la Loire par des ORE
* Nos voyages d'études * Nos projets pédagogiques * Libérer les rivières
* Nos Webinaires et colloques * Nos actions juridiques * Nos sites 'Mas de Bonnefont' et l'étang du Lauzet * Nos actions internationales . . .

> sosloirevivante.org > ern.org

Vie de l'association

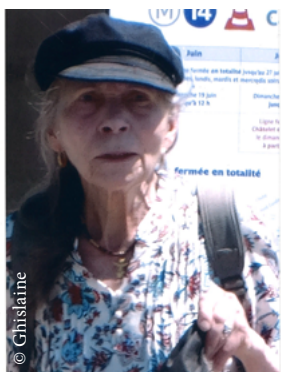
Ghislaine Bosse, adhérente depuis mars 1993

GHISLAINE BOSSE

Contrairement à tous les adhérent(e)s qui ont témoigné avant moi, je vis près de la Seine à Paris, dont je suis originaire par ma naissance (décembre 1940!), ma famille et ma culture première.

Après mai 68, qui a fait jaillir quantités de problèmes, il en est résulté beaucoup d'engagements sociétaux et environnementaux possibles. J'en ai choisi plusieurs, mais en ce qui nous concerne ici,

je me suis très engagée dans la protection et la défense de la BIODIVERSITE et de la CONDITION ANIMALE pour moi intimement liées.



La liste est très longue de ceux et celles qui nous ont alerté pour protéger le VIVANT : René Dumont, Haroun Tazieff, Cousteau, Théodore Monod, Jean Dorst, Jean-Marie Pelt, Michèle Rivasi... chacun(e) dans leur connaissance et spécialité. Je souhaite à SOS Loire Vivante encore beaucoup de projets pour sauver les rives de la Loire, les saumons, et j'apprécie aussi son adhésion à ERN, son action pour sensibiliser les enfants à la nature qui les environne, c'est primordial pour le futur !

La Loire et ses Terroirs orphelins

Début mars 2025, nous avons appris avec tristesse la disparition brutale de Philippe Auclerc, rédacteur en chef pendant 25 ans de « La Loire et ses Terroirs » et de la lettre « Les Nouvelles du bassin de la Loire ». Philippe était un fin connaisseur du territoire ligérien et de ses acteurs. Son engagement pour la Loire et ses affluents était profond et sa plume sincère et souvent aiguisée sur la description du jeu d'acteur. Son travail a plusieurs fois croisé les actions

de notre association dont il a souvent partagé le point de vue. Il est venu nous voir dès les débuts de notre combat dans les années 1990 et a encore récemment été le modérateur de notre dernier colloque « des Saumons et des Hommes » à Brioude en 2023, un sujet qui l'animait fortement. À travers ses écrits, il a su sensibiliser un large public aux enjeux environnementaux et patrimoniaux de ce fleuve. La disparition de Philippe marque la fin d'une époque, c'était le seul

encore aujourd'hui à informer de la vie du fleuve, avec un sens critique, de la source à l'estuaire. Nous espérons que son projet de relier les ligériens perdure.



Avec nos partenaires nous nous réjouissons d'avoir remporté trois procès :

- l'autorisation de la Préfecture de retourner 55 ha des prairies de Mauboux à Livry (58) a été définitivement annulée.
- De même, le projet d'une micro-centrale à Chanteuge (43) a été annulé en dernière instance.
- le TA de Clermont-Ferrand a annulé le projet de bassine à Chaspuzac (43)

Tous les ans nous accueillons des jeunes,

dans le cadre de leur stage d'étude, du lycée au Master, ou comme service civique.

Actuellement ce sont Noémie, Alizée et Cyril . Découvrez leur portraits sur notre site , sosloirevivante.org

Parution

«Au pied du barrage - la lutte oubliée pour la Loire sauvage», un livre écrit par Martin Arnould, ancien salarié et militant de SOS Loire Vivante. Nous l'avons appris juste avant la publication.

Obligation Réelle Environnementale ORE, partage d'expérience avec la Vis

SOS Loire Vivante s'est rendue avec une vingtaine de membres début juin dans la vallée de la Vis, étudier le cas de la « réserve volontaire » du Ranquas, un site de 250 ha particulièrement intéressant du fait de sa superficie et de la présence de l'aigle royal. L'objectif était notamment de comprendre l'intérêt des Obligations

Réelles Environnementales (ORE) et de pointer les similitudes et différences entre la situation dans la Haute Vallée de la Loire et de la Vis. A l'issue de la rencontre entre SOS Loire Vivante-ERN, le président de Euronatur, l'association Horizons Séranne plusieurs points sont ressortis et confirment notamment l'intérêt

des ORE pour pérenniser la protection volontaire des sites. Toutefois dans le cadre d'une gestion cohérente de grands espaces et/ou avec plusieurs propriétaires, des outils complémentaires seraient nécessaires, et les avantages-inconvénients d'un Fonds de dotation commun a été discuté. Celui-ci permettrait

notamment d'accompagner les propriétaires avec la possibilité de recevoir des dons et legs, d'organiser des levées de fonds pour assurer la gestion des sites, d'animer le réseau de propriétaires, et de mettre en valeur de grandes entités protégées collectivement et volontairement. Des discussions très prometteuses, à suivre.

Post crue : Une gestion des embâcles et de la végétation qui étonne

Des crues bénéfiques

En Haute Loire, le 17 octobre dernier, la Loire et ses affluents comme le Lignon ont connu une crue cinquantennale. Les rivières ont « nettoyé » leurs lits mineurs et majeurs en profondeur. Végétation, troncs d'arbres, sédiments, et même des objets et déchets ont été arrachés et déplacés sur de grandes distances.

Malgré l'impact, parfois traumatisant, de ces événements sur nos sociétés, ces crues sont existentielles pour le bon fonctionnement des rivières.

Les petites et moyennes crues, et jusqu'aux crues cinquantennales sont bénéfiques pour la qualité de l'eau et des milieux naturels et donc pour l'Homme. Sans crue, les sédiments ne sont pas déplacés, ni renouvelés et les lits des rivières « s'encrassent » entraînant la dégradation de la qualité de l'eau.

Des zones d'expansion de crues et un entretien des berges nécessaires par endroit

Si le ralentissement de l'eau dans les zones où les rivières ont de la place est souhaité, comme en amont des agglomérations, il est à d'autres endroits plus indésirable.

C'est le cas notamment dans les zones d'habitation où l'eau doit pouvoir s'écouler rapidement pour éviter les dégâts des inondations.

La crue transporte aussi une énorme quantité de végétation (bois mort ou arbres arrachés, appelés embâcles) ce qui renouvelle et nourrit la rivière. Ce phénomène peut être accentué dans les secteurs où l'entretien des berges

n'est plus régulièrement pratiqué. Naturellement, ces embâcles sont redéposés lors de la décrue. Dans certains cas cela peut poser des problèmes, en particulier concernant les très gros embâcles dans les zones d'habitation, au niveau des ponts et en cas de nouvelles crues. Il est donc nécessaire d'enlever au moins les grands embâcles problématiques. Après une grande crue, cela demande souvent un effort technique et financier important.

Stop à la gestion sans discernement et aux coupes à blanc

Dans une lettre ouverte aux acteurs en charge de la planification, délégation ou l'exécution des travaux d'enlèvement d'embâcles publiée en janvier 2025, SOS Loire Vivante-ERN a salué la décision rapide de l'Etat et des autorités concernées d'accompagner financièrement les communes et communautés de communes, dans les travaux d'enlèvement des grands embâcles mais s'étonne de la manière dont les travaux avaient pu être menés. Dans certains secteurs, ce sont carrément des coupes à blanc qui ont été réalisées sans discernement entre végétation problématique pour l'écoulement de l'eau et végétation utile au bon fonctionnement du milieu et maintien des berges. En effet, et vous le savez, la végétation de bord de rivière (appelée

ripisylve) constitue un habitat pour de nombreuses espèces, dont l'emblématique castor revenu dans le département depuis quelques années, la loutre et de nombreux oiseaux.



© Jean Pierre Milone - SOS Loire Vivante

Le manque de formation ou de directives vers les entreprises à qui sont délégués les travaux ne sont plus possibles et dans le cas de Brives-Charensac, l'Etat responsable de l'entretien a raté une chance de montrer l'exemple.

Dans notre courrier nous avons également demandé que les prochains chantiers altiligériens d'enlèvement d'embâcles et surtout d'entretien, soient encadrés avec un cahier des charges précis pour tenir compte des enjeux de biodiversité, dans le respect de l'environnement et des lois de protection des espèces. Une demande apparemment entendue. Une réunion a eu lieu en Préfecture avec l'ensemble des associations et services, ce qui devrait ouvrir le chemin vers une concertation pour les futurs travaux.

Rivières d'Images et Fleuves de Mots 2025 : sensibiliser aux crues



À travers cette 28ème édition, nous invitons les jeunes artistes en herbe à découvrir comment la rivière, à l'image d'une sculptrice, façonne patiemment les paysages qui nous entourent. La prochaine crue, viendra chambouler sa création pour apporter de nouveaux éléments à son œuvre ou permettra de repartir de zéro.

Après avoir déjà étudié ce thème en 2006 et 2012, l'accent a été mis en 2025 sur les bienfaits des crues pour les écosystèmes : elles enrichissent les sols, favorisent la biodiversité et régénèrent les berges. On parle de « services rendus par la crue », d'où l'importance de préserver des espaces naturels pour permettre à la rivière de s'étendre librement. Plus d'infos et lauréats sur rifm.fr

Brèves

Renouvellement de la concession de Montpezat - pour un partage de l'eau équitable Loire Ardèche

2024-2025 est un tournant avec de véritables avancées et une reconnaissance de notre expertise. Un groupe de travail restreint a pu être mis en place et est animé par le Préfet de la Haute Loire. Nous y participons activement. Les acteurs se sont emparés du sujet et ils ont vu que nous serons là jusqu'au renouvellement de la concession, avec nos exigences. Aussi en 2024, nous avons créé et testé diverses animations autour du complexe de Montpezat pour en expliquer le fonctionnement et les enjeux. Une maquette, un film seront bientôt disponibles pour le grand public et les écoles.

Une bonne médiation ne peut se faire qu'en expliquant et en éduquant sur ce sujet complexe mais très important pour les bassins de la Loire et de l'Ardèche et pour la production d'énergie en France.

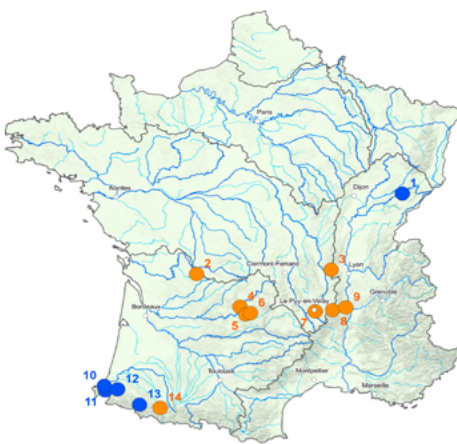
C'est une approche originale de la concertation que le gouvernement français n'a pas l'habitude de pratiquer, mais qu'il est prêt à engager avec nous. Plus d'infos sur ern.org

Photo ci dessous : Romain Pezet explique le fonctionnement du complexe hydroélectrique de Montpezat aux élèves d'une classe (Lac d'Issarlès) CR SOS LV.



Effacer les obstacles impactants ou obsolètes en rivière avec Open Rivers Programme et ERN

Open Rivers Programme est une fondation néerlandaise financée par Arcadia qui vise à restaurer les rivières européennes menacées en soutenant



des interventions qui conduisent à la suppression de petits barrages et à la restauration du débit des rivières et de la biodiversité.

Depuis 2022, European Rivers Network (le nom de SOS Loire Vivante lorsque nous travaillons à l'échelle française ou européenne) a réussi à lever directement 1.5M d'€ pour financer 15 projets - études ou travaux en France (pastille orange sur la carte).

Ces projets sont mis en oeuvre soit par des associations comme SISMAE dans le département de la Loire ou des syndicats de rivières.



En 2026 par exemple, le seuil du Moulin Bas sur le ruisseau de la Souvigne, un affluent de la Dordogne sera effacé. Ce cours d'eau est doté d'une grande importance écologique notamment pour les grands salmonidés. Malgré la présence d'une passe à poissons, le seuil sera supprimé, cette dernière n'étant pas du tout fonctionnelle et les enjeux écologiques trop importants.

En France, 6 autres projets ont reçu le soutien de Open Rivers Programme (pastille bleue sur la carte). Au niveau européen, 174 projets sont soutenus dans 32 pays. Plus d'infos sur ern.org

Voyage au coeur des rivières 2025 !



Visite du bassin du Lignon, affluent de la Loire en Haute Loire, avec le thème «Solutions fondées sur la nature pour répondre aux enjeux du changement climatique».

Plus d'infos sur sosloirevivante.org

LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France
<http://www.sosloirevivante.org>
 Tel : 04 71 05 57 88
sosloirevivante@rivernet.org



Directeur de publication : Roberto Eppe
 Comité de rédaction : Roberto Eppe, Corinne Ronot, Catherine Ribeyre
 Mise en page : Corinne Ronot
 ISSN : 2552-1055
 Imprimé à l'encre végétale sur papier / 100% recyclé